

Statement by the Nine Powers on the production and standardisation of armaments (Paris, 21 October 1954)

Caption: Summary record from the meeting of the Foreign Ministers of the Nine Powers (Belgium, Canada, the Federal Republic of Germany, France, Italy, Luxembourg, the Netherlands, the United Kingdom and the United States), held on 21 October 1954 in Paris, concerning the resolution on the production and standardisation of armaments submitted by the French delegation.

Source: Nine-Power Conference. Statements made by Ministers concerning the production and standardisation of armaments, Document NPC/PARIS-D/15. Paris: 21.10.1954. 14 p.
CRISTOFINI, Charles, secrétaire général adjoint de l'Union de l'Europe occidentale. La place du Comité permanent des armements de l'Union de l'Europe occidentale dans l'ensemble de la coopération européenne, 1432/SP. [s.l.]: Union de l'Europe occidentale, 09.11.1956. 12 p.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/statement_by_the_nine_powers_on_the_production_and_standardisation_of_armaments_paris_21_october_1954-en-f2dcb25c-6769-44bf-bc18-b2df4194d454.html



Last updated: 13/10/2016

NINE-POWER CONFERENCE 113 CONFERENCE DES NEUF 411

DECLASSIFIED

W.E.U. 1st MARCH 1967

ORIGINAL : ENGLISH/FRENCH
22nd October, 1954.

CONFIDENTIAL
DOCUMENT
NPC/PARIS-D/15

STATEMENTS MADE BY MINISTERS CONCERNING THE PRODUCTION AND STANDARDISATION OF ARMAMENTS

Attached is a transcript from the verbatim record of the discussion which took place at the meeting of the Nine Foreign Ministers held on 21st October at 4 p.m., concerning the Resolution on the Production and Standardisation of Armaments tabled by the French Delegation (NPC/PARIS-D/11).

This record is circulated at the request of the Head of the Italian Delegation.

DECLASSIFIE

U.E.O. 1er MARS 1967

ORIGINAL: ANGLAIS/FRANCAIS
22 octobre 1954

CONFIDENTIEL
DOCUMENT
NPC/PARIS-D/15

DECLARATIONS PRONONCEES PAR LES MINISTRES AU SUJET DE LA PRODUCTION ET DE LA STANDARDISATION DES ARMEMENTS

On trouvera ci-joint le procès-verbal in extenso, transcrit de l'enregistrement sonore de l'échange de vues consacré par les neuf ministres des affaires étrangères au cours de la réunion, qu'ils ont tenue le 21 octobre à 16 heures, à la Résolution concernant la production et la standardisation des armements, présentée par la Délégation française (NPC/PARIS-D/11).

Le procès-verbal est distribué sur la demande du Chef de la délégation italienne.

Palais de Chaillot,
Paris, XVIe.

- 2 -

DECLASSIFIED
 W.E.U. 1st MARCH 1969

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15

Sir ANTHONY EDEN

We will now have the French resolution. Would Mr. Mendès-France like to say anything ?

M. MENDES-FRANCE

M. le Président, le projet de résolution présenté par la Délégation Française est destiné à prendre la place des projets de lettres et de réponses élaborés par le Groupe de Travail de Londres. Nous avons pensé que c'est une procédure bien compliquée de faire neuf lettres et neuf réponses et il paraît plus simple, puisque nous sommes justement réunis à neuf, que nous prenions une résolution commune et le texte que vous avez sous les yeux est par conséquent un projet de résolution et, si ce projet était adopté, il n'y aurait plus lieu de procéder aux échanges de lettres. Dans cette résolution figure d'abord un certain nombre d'idées qui ont été mentionnées à Londres et qui en général ont été reconnues comme valables : la nécessité de porter au maximum l'efficacité des forces communes, la nécessité d'assurer une meilleure utilisation des crédits d'armement dont nous disposons en vue d'une organisation rationnelle de la production d'armement, l'importance de la standardisation des armements et, en conclusion, ou en conséquence, des décisions. Les décisions doivent être doubles à notre avis ; d'une part, nous devons rappeler la décision prise à Londres en vue de créer un Groupe de Travail pour étudier le projet de directives que le Gouvernement français avait élaboré et tous les autres documents que d'autres délégations pourraient présenter, et d'autre part, la décision, car il faut maintenant passer à l'exécution de réunir rapidement en une conférence composée des pays intéressés pour étudier précisément la possibilité d'aboutir à des conclusions précises, concrètes et constructives concernant le problème de la production et de la standardisation des armements.

Mr. BEYEN

Mr. Chairman, this is of course not just an elaboration of our decision taken in London because in an understandable desire to speed up matters it intends to start discussions which according to the London Resolution were going to begin after the Brussels Treaty Organization would have arisen in its new form to start the discussions already on the 1st December. Now I understand the desire to speed this up but on the other hand I see one very grave objection to starting this Conference already on the 1st December and that grave objection is simply that (when) the Conference would start under the shadow of the ratification of the various proposals which we are going to agree to to-day or to-morrow, and I think that would be a very unfortunate situation. We all know that opinions on this particular subject differ a great deal and we all know also that they differ in a range that is not entirely dictated by reason and in saying so I refer as much to those opinions which are in favour, as to those opinions that are against, and I think it would be very unwise and very much against the interest of what we have in mind if the Delegates to this Conference would have to work under the shadow, on the one hand of Parliaments who very much desire the thing to happen, and on the other hand under the pressure of Parliaments who very much desire the thing not to happen, and I think that would inevitably happen and inevitably occur if this Conference would start already on the 1st December, and I would urgently ask the French Delegation however much they want the study to come up as quickly as possible - and I have nothing against that, - not to press for any date at the start of this Conference which would make the Conference work under the shadow of Parliamentary

- 2 -

DECLASSIFIED

W.E.U. 1st MARCH 1989

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15Mr. BEYEN

discussions about ratification of this new system. I think it would put the Delegates at the Conference at an unfair disadvantage as regards the objectivity of their opinion and it would certainly unnecessarily embitter any controversy that might arise in connection with this subject.

Sir ANTHONY EDEN

I will go over the French and English texts - line 4 we have in our English texts - We have got "by means of a national organization of production" - apparently the word should be "rational".

M. MENDES-FRANCE

M. le Président, je m'excuse d'insister sur cette affaire, mais je me permets de rappeler dans quelles conditions nous en avons discuté à Londres. La Délégation française a dit à Londres, je le répète, que cette Organisation Commune de la production était, à nos yeux, le point le plus important de l'ensemble des propositions françaises qui ont été soumises à Londres. Beaucoup de collègues nous ont dit que le point était difficile, qu'il posait des problèmes techniques, qu'on ne pouvait pas en quelques jours à Londres aboutir à des conclusions, et nous avons été conciliants, nous n'avons pas insisté pour une décision immédiate, et on nous l'a beaucoup reproché, en France. Néanmoins il est vrai que, réunis à Londres pour 5 jours, nous ne pouvions pas aboutir à des décisions définitives et précises sur un objet de ce genre. Seulement il ne faudrait tout de même pas que le renvoi auquel nous avons consenti à Londres se traduise pas un renvoi indéfini. Il a bien été décidé à Londres que nous passerions à l'étude très rapide, et peut-être l'étude en question se traduira-t-elle finalement par un rejet : nous le regretterons, mais au moins que l'on commence le travail et que nous nous réunissions pour en discuter afin de savoir si vraiment ceci doit être retenu ou non. Si le projet est bon il y a tout intérêt à ce que nous passions à l'exécution très vite ; si le projet est mauvais, il sera repoussé, mais au moins qu'on le sache. Et d'une manière comme de l'autre on ne voit vraiment pas quel intérêt il y aurait à retarder encore une fois ce que nous n'avons pas retenu à Londres uniquement parce que nous n'avons pas le temps de l'examiner et de l'étudier, et notre collègue BEYEN a dit tout à l'heure que si la discussion commençait le 1er décembre, elle se situerait dans le climat créé par les discussions sur la ratification devant le Parlement. Si nous devons attendre que tous les parlements aient ratifié, cela risque d'être très long et cela risque d'ajourner pour je ne sais combien de mois le début d'une étude qui, à nos yeux, a une extrême importance, et en tout cas je sais bien que la situation n'est pas la même dans tous les pays mais chacun de nous naturellement réfléchit à son propre pays.

DECLASSIFIED

W.E.U. 1st MARCH 1989

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15M. MENDES-FRANCE

En tout cas en ce qui concerne la France je dois dire que nous aurions sur l'opinion publique et sur le Parlement français un effet très heureux au moment où nous discuterons de la ratification, en France, avant la fin de l'année, devant l'Assemblée Nationale, si nous pouvions montrer d'une manière précise que ce point qui est le plus important pour nous, est examiné d'une manière concrète et sérieuse par les pays intéressés, qu'une conférence est réunie pour s'en emparer. Bien entendu si la conférence se réunit le premier décembre nous savons très bien que la décision ne sera pas prise avant la fin de l'année, mais à l'Assemblée Nationale, à Paris, nous avons le désir d'avoir une décision de ratification avant la fin de l'année. Je dois dire que le commencement de cette discussion serait pour nous une aide très précieuse et que cela faciliterait grandement la décision que nous désirons obtenir tous. En tout cas il s'agit là vraiment d'un point essentiel, et quoique nous pensions du fond, que nous soyons pour, ou que nous soyons contre, on ne voit pas pourquoi nous n'examinerions pas très vite les détails de l'organisation projetée en vue de décisions. Si le projet est bon il faut le réaliser très vite, le plus vite possible, et si le projet est mauvais, - ce que nous ne croyons pas - eh bien il faut que la décision soit prise et qu'on ne conserve pas d'illusions. Mais de toute manière i l'on doit attendre que les Parlements aient ratifié, cela risque de nous : remettre très loin pour l'un des points le plus constructif parmi ceux qui peuvent faire l'objet de nos délibérations. Je me permets d'insister beaucoup auprès de la conférence pour que la résolution française soit adoptée. Je me permets de rappeler qu'à Londres nous avons été très conciliants sur ce point en renonçant à une décision immédiate; vraiment l'opinion publique française ne comprendrait pas que réunis une deuxième fois nous n'aboutissions pas enfin à une décision au moins sur la procédure.

Sir ANTHONY EDEN

I wonder if I might just draw my colleagues' attention to the actual wording of what we agreed to in London? We did agree then that the Brussels Council would establish a Working Group in order to supply the draft directive, to study the draft directive presented by the French Government, and I am bound to say that it was in my mind that that couldn't be done until the Brussels Council was set up - that is to say, it was in my mind that it wouldn't be done until we had ratified, that is to say when the whole instrument was functioning, the whole series of agreements that we have come to here was functioning.

On the other hand, I do see M. Mendès-France's anxiety that we should appear to be getting on with the work. I wonder whether we couldn't go as far as to agree now that there should be a conference on this matter. For my part, I would be very doubtful, very reluctant to agree to having that conference until we have got these agreements ratified. I would have thought that was our first task, our first chapter, as if we delay in that, or if we have other topics being discussed in the wings while we are doing that, I am afraid it won't help the impetus which we've got behind the work we are doing now. I would have liked to concentrate on the ratification - got on with that by all of us, if possible by the end of the year if we can do it, it depends on our various parliamentary systems. But in the meanwhile if it would help M. Mendès-France to determine that there should be a conference, even maybe, immediately after ratification, - or some period of that kind.

DECLASSIFIED
W.E.U. 1st MARCH 1989
- 5 -

117

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15

Sir ANTHONY EDEN

Of course, we have got meanwhile the Interim Working Group of the Seven, which we agreed should continue in London; there is no reason why they should not meanwhile consider the problem.

Would it help M. Mendes-France if something like this were - I don't know whether my colleagues would find it acceptable it's only a suggestion - that sub-paragraph numbered 2 of the French text, should read: "Agree to call a conference in Paris at a date to be agreed between the representatives of the countries", and give the names of the countries, and then at the end, after that sentence, at the end of the text, to add the words "In the meanwhile, preparatory work will be done by the Seven Power Working Group".

Mr. BEYEN:

Mr. Chairman, to avoid confusion, I would like to clarify one point. I want to say first that it is not true that this is in any way what we agreed in London, and that therefore there is no complaint about us bringing up matters of procedure again. The procedure we agreed in London was an entirely different one, the procedure we agreed in London is that the Brussels Treaty Organization should appoint a Working Group. That means that a Working Group would study the problem, - would bring it up to the Brussels Treaty Organization, - and they would finally decide. Here it is called a conference, and normally a conference is a conference of governments, which is an entirely different thing. I think before we start trying to meet Mr. Mendès-France in his very understandable desire to know that this won't be put off, it should be clear that the organ that is going to study this problem is not a conference, but is a working group appointed by the Brussels Treaty just as we agreed in London that it should be.

M. MENDES-FRANCE:

Si c'était un Groupe de Travail, vous accepteriez qu'il se réunisse le 1er décembre ?

Mr. BEYEN:

Well, I would still think that the 1st of December is a little early. I want to be quite frank and quite honest and quite practical. Of course, what I am thinking of is certainly not only referring to the French Parliament; it also refers to my own Parliament, and I would not like my people who are going to meet as experts on this subject to be under the pressure of groups in my Parliament who would say we will only ratify this thing if you do this or that, which even in my country would happen, and which I think is very undesirable. But as far as the French Parliament is concerned, I am sorry to say that we cannot quite forget the past and, without the slightest intention of being disagreeable, I cannot deny that my Parliament has become a little allergic on this subject. One should not forget that after EDC was signed I had to go to Parliament and to talk to parliamentary committees several times because of certain conditions coming up which would make it possible for the French Parliament to ratify EDC. It is nobody's fault and I do not blame anybody, but it is a fact. And I think

- 5 -

DECLASSIFIED

W.E.U. 1st MARCH 1989

118

- 6 -

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15

Mr. BEYEN

nobody can blame us if we are afraid that something similar would happen again and even if it would not happen again, not to say our Government, but our Parliament would be very much afraid of something similar happening under those circumstances; that they would be afraid that as happened before, and I can assure Mr. Mendès-France that my Parliament accepted things which they considered extremely embarrassing because they were told that if they would accept it, that would help the ratification of the EDC Treaty. I can assure Mr. Mendès-France that if this procedure would be followed even with the change that a working group would come together on the 1st December, I would meet the criticism that the people I would be sending there would meet colleagues who all the time would feel under pressure of the opinion expressed in the Parliament "if we get this or that we will ratify, otherwise we will vote against." We cannot help seeing those things as they are and I do not only mean that this would be extremely disagreeable. I think it would be very much against the interests we are pursuing. I think that this very important and very difficult subject, which encroaches on the whole of the economic life of our various countries, should be discussed not in the sense of "at leisure", not in the sense that it will take several years or ever, but would at any rate be discussed in an atmosphere where there would be no pressure of any kind that would in any way influence ratification of our agreements in any of our Parliaments. Therefore, I am perfectly willing to meet Mr. Mendès-France if he wants a date, but I think the date of 1st December is an unacceptable date because it is much too early. It would fall in the middle of the process of ratification in this country; it would fall in the middle of the written debate which goes on in my country about the ratification and would on all sides have the most unfortunate effects.

M. MENDES-FRANCE

M. le Président, je suis surpris et désagréablement surpris par ce qui vient d'être dit par notre collègue des Pays-Bas. Ce n'est pas moi qui ai mêlé le problème dont nous parlons avec les procédures de ratification. C'est lui qui a dit tout à l'heure que la date proposée par la Délégation française était telle, que la discussion sur les armements risque de se situer dans l'ombre, a-t-il dit, des discussions sur la ratification. Je n'avais pas pour ma part associé les deux choses. De même je n'ai jamais dit, ce n'est pas ma manière, que le débat sur l'armement devait avoir un caractère préalable ou devait en quoi que ce soit conditionner la discussion devant le Parlement français. J'ai toujours dit que l'Assemblée Nationale sera saisie de nos décisions dès sa réunion, c'est-à-dire le 3 novembre, et j'ai toujours dit que le Gouvernement français ferait tout ce qui dépend de lui pour que l'Assemblée Nationale prenne sa décision avant la fin de l'année. Ce que j'ai dit à de multiples reprises, je le répète, et sans réserve.

- 6 -

DECLASSIFIED

W.E.U. 1st MARCH 1989

CONFIDENTIEL
NPG/PARIS-D/15M. MENDES-FRANCE

Mais cette discussion parlementaire, qui se produira dans mon pays et qui se produira dans d'autres pays, à d'autres dates, ne doit pas être une raison pour que nous ajournions d'autres discussions importantes et il est bien exact que selon le déroulement des événements, certains débats, et notamment les débats devant l'Assemblée Nationale, pourraient se trouver facilités. Si l'Assemblée Nationale a l'impression que nos propositions sur l'armement sont renvoyées de conférence en conférence et qu'elles n'ont pas de chances d'aboutir, il est vrai que cela peut défavorablement impressionner les députés, et par ailleurs, si l'Assemblée Nationale a l'impression que nos propositions sur l'armement font enfin l'objet d'études concrètes et qu'une conférence ou un groupe de travail se réunit pour en discuter, cela créera une atmosphère plus favorable, je l'ai dit tout à l'heure - et je l'ai dit uniquement parce que notre collègue a fait remarquer une coïncidence de date, que pour ma part je n'avais pas du tout mentionnée. Mais je dois tout de même dire que cette question de l'armement est à nos yeux l'une des plus importantes, peut-être la plus importante, de celles que nous avions proposées. Je ne demande pas du tout à nos collègues d'aujourd'hui de préjuger de la discussion sur le fond, je ne leur demande pas de prendre une décision, même de principe, favorable. Je n'en fais pas une condition préalable pour le Gouvernement ou pour le Parlement français, mais je demande qu'on commence la procédure.

Le Gouvernement français a été au Parlement très sévèrement critiqué sur ce point pour n'avoir pas maintenu à Londres la nécessité d'une décision immédiate, à Londres. J'ai fait observer que nos collègues avaient reçu notre projet tardivement et que l'on ne pouvait pas leur demander en 5 jours de conclure. Cette explication que j'ai donnée au Parlement français a été acceptée. Néanmoins, beaucoup de députés français ont estimé que le Gouvernement n'avait pas fait suffisamment d'efforts pour obtenir une décision très rapide sur ce point. Je suis absolument, me semble-t-il, dans la logique de mon attitude antérieure en demandant, puisque nous sommes réunis ici de nouveau pour discuter de ces questions, que nous entamions une procédure constructive. Si on préfère un Groupe de Travail plutôt qu'une conférence, je n'en ferai certainement pas une difficulté insurmontable. L'essentiel c'est qu'enfin on se mette en face du sujet, qu'on l'étudie. C'est tout de même un objet qui est suffisamment important et qui est en rapport avec notre défense commune, d'une manière suffisamment étroite pour que nous commencions à l'examiner, à l'étudier. Il n'est pas trop tôt pour se mettre au travail, et ce que je demande aujourd'hui c'est uniquement une décision de procédure qui n'engage pas le fond. Si notre collègue des Pays-Bas est hostile au projet, il aura toujours la possibilité de faire valoir ses arguments. Personne ne songe en ce moment à l'en empêcher. Mais quelle raison valable y a-t-il de ne pas commencer le plus vite possible l'étude d'un objet qui est très important et qui est en rapport avec l'efficacité de ce que nous faisons pour la défense commune.

Dans ces conditions, je me permets, M. le Président, de demander avec insistance que la résolution proposée par la Délégation française soit acceptée par la Conférence.

M. MARTINO

Monsieur le Président, -lorsque la question à Londres fut posée par Monsieur le Président du Conseil Français, la Délégation

DECLASSIFIÉ

W.E. 8th MARCH 1959CONFIDENTIEL
NFC/PARIS-D/15M. MARTINO

italienne eut quelques perplexités d'ordre technique, et si je me rappelle bien, j'ai exprimé cette perplexité et j'ai même suggéré de renvoyer la décision sur ce point au Conseil de Bruxelles, une fois constitué. Mais il me semble maintenant que la question de principe est une autre chose. J'étais à Londres, et je suis ici, favorable au principe d'une collaboration entre les 7 pays membres du Traité de Bruxelles, à la fin d'une plus grande efficacité de la production, à la fin d'une plus grande économie de la production des armements, et après tout, un organe qui aurait les moyens de ce travail en commun serait quelque chose sur la voie d'une intégration et d'une unification de l'Europe que je sais être le rêve que nous avons cultivé en Italie. C'est pour cela que je répète, en principe je ne suis pas défavorable, au contraire, je suis favorable à la création d'un organe qui ait les moyens pour réaliser ce qui est le but de Monsieur le Président du Conseil Français. Il y avait des perplexités d'ordre technique à Londres; maintenant ce que Monsieur le Président du Conseil Français propose, ce n'est pas la convocation d'une conférence pour une décision sur cette matière, c'est la convocation d'un groupe de travail, et un groupe de travail n'a pas naturellement la tâche de décider, le groupe de travail fera une proposition au Conseil de Bruxelles une fois que le Conseil de Bruxelles sera constitué. Il me semble que nous pourrions accepter cette proposition Monsieur le Président du Conseil Français. Il s'agit ici non pas de prendre une décision quelconque, il s'agit ici de commencer l'étude de la question et, pourquoi pas l'étudier, si en principe au moins, certains d'entre nous sont favorables à l'idée de la création d'un organe pour une prévision commune, pour une plus grande efficacité et économie de la production des armements.

SIR ANTHONY EDEN

Will it ease the position at all for my colleagues, if instead of calling a conference on this date, which is a somewhat formidable step, if we could agree that the Interim Seven Power Working Group which we have said we are going to keep in being should be instructed to study without delay the draft directive and other documents so forth? Would that be a possible way of handling the matter?

M. MENDES-FRANCE

M. le Président, le Comité Intérimaire est composé d'hommes qui, quels que soient leurs compétences et leur talent, ne sont pas des spécialistes et des techniciens. J'espère que je n'offenserai pas leur président en disant qu'ils ne sont pas spécialement préparés pour une tâche de ce genre. Par conséquent, si nous voulons faire un groupe de travail, sa composition sera différente. Je crois que nous embarrasserions grandement certains membres de ce Comité si nous les chargions d'une responsabilité d'une nature qui n'est pas tout à fait semblable à celles qui leur sont généralement dévolues.

SIR ANTHONY EDEN

I had in mind that this would be the chapter under which the work could be done. Certainly, they would have to be reinforced. What, quite frankly, I do not want to see is us setting up a conference for a date sometime in November - I am not saying it for the French Parliament. Maybe it will be ours or some others. A lot of people may say "Let's see what comes out of this conference before we ratify our agreement", and that is the one thing we must avoid or we shall all head for disaster. That is why I was trying to avoid the idea of this special conference and I thought that under the terms of our existing machinery we could get the work

9-
DECLASSIFIED
WELLINGTON

CONFIDENTIAL
NPC/PARIS-D/15

Sir ANTHONY EDEN

done, which I presume was what the French Prime Minister so much wants to see, without the same - anyhow without this procedure of a conference which would have all sorts of dangers, as I see it, in its public presentation.

I think if it goes out from here that we are setting up another conference to deal with some of the matters with which we are supposed to be dealing here, there will be many people who will say "Oh well! Let's see what that conference does before we make up our minds.

M. MENDES-FRANCE

M. le Président, j'ai dit tout à l'heure à notre collègue Beyen que je n'insistais pas pour une conférence, cela peut-être un groupe de travail de techniciens et de spécialistes, l'essentiel c'est que la question soit enfin étudiée.

Sir ANTHONY EDEN

I am advised that could be done under our existing Brussels machinery now. They do set up all kinds of experts on all kinds of subjects and under the aegis of the Permanent Commission, and they certainly could set up, if it was thought fit, experts to go into this. The experts would, of course, have to be drawn from governments round this table. But would my colleagues all be willing to do that?

Mr. BEYEN

Mr. Chairman. My apprehension is exactly the same as that you expressed so clearly - that is that we should avoid anything that might induce people to say "Well, let us wait for whatever comes out of that before we ratify, or vice versa", would, as I explained before have any influence on the work of the experts' conference as such. On the other hand, if we set up a Committee of experts under our normal procedure, it would be clearly understood that it is a Committee of experts - which therefore does not bind the governments - it is not a governmental decision they would take - a Committee to study this problem which, at a certain moment, would submit its proposals as is very rightly said in this draft resolution to the Council of Western European Union (when it comes into being), and if we would all agree that we would all refuse that this matter should be considered as a preliminary question to ratification. I am not quite sure that we can. We certainly all will do. I think we might agree to starting such a Group of Experts, but we should do all we could possibly do in setting it up to avoid the danger which you pointed out - a sort of excuse or pretext for delay of ratification, and we should all avoid as much as we possibly can this conference of experts who work under the shadow of ratification. I am not quite sure in my mind that we can do that, and that is why I am hesitating about starting as early as all that. I can quite see why it should start on the 1st December. I can well understand Mr. Mendès-France's desire to have a fixed date, but it seems to me that the 1st December is rather unfortunately early. I wonder whether we could not agree on a later date which would certainly take away a great deal of my apprehension about the atmosphere in which the experts would be starting their work.

- 10 -

DECLASSIFIED
 W.E.U. 1st MARCH 1989

CONFIDENTIEL
NPG/PARIS-D/15

M. SPAAK

Personnellement, ce que je pense de tout ceci, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à Londres, je ne suis pas au contraire en principe opposé à l'étude tout à fait sérieuse de cette question, avec l'espoir qu'une telle agence doit être vraiment réalisée. Je ne suis donc pas du tout hostile à l'idée. Il est clair pour ceux qui ont suivi la discussion au Parlement français, que cette question a joué un grand rôle et que dans les ordres du jour motivés qui avaient été déposés, je crois qu'ils reprenaient tous cette question du pool des armements. Je pense que notre désir à tous est d'aider M. Mendès-France dans la possibilité d'obtenir facilement la ratification. Je crois cependant qu'il y a dans les observations de M. Beyen quelque chose de très fort et qui pourrait aussi avoir une mauvaise influence sur les délibérations du Parlement français, si au moment où il discutait de la ratification, cette conférence était en cours et qu'on puisse dire à ce moment-là "Ça n'avance pas, il y a des oppositions, cela ne se ratifiera jamais...". Est-ce qu'on ne pourrait pas, c'était je crois la première proposition de M. Eden et c'est celle qui me paraît à moi la plus sage, montrer que nous sommes absolument décidés à ne pas écarter cette question, que nous voulons l'étudier suivant les références de Londres dès que ce sera possible. Alors c'est peut-être une simple question de changer la date.

Le 1er décembre, il se fait qu'il y a cette coïncidence, à peu près tous nos parlements, dans tous les cas le Parlement français - et si le Parlement français a fini, moi je peux donner l'assurance que le mien sera en pleine discussion, car je compte prendre mes dispositions pour ne perdre aucun temps, et dès que le Parlement français aura terminé, commencer ma procédure de telle façon que moi j'espère bien avoir ratifié sinon à la fin de l'année, tout au moins dans les quinze premiers jours de l'année prochaine. Je ne sais pas quelles sont les intentions des autres et comment ils comptent faire, mais on ne pourrait pas dire que cette conférence ou ce travail se réunira le 15 janvier. Donc je voulais dire que si dans la semaine qui suivra la ratification, et au plus tard le 15 janvier - dans la semaine qui suivra la ratification, cela veut dire que c'est la première occupation du Traité de Bruxelles et que, par conséquent, ceci est tout à fait sérieux, nous n'avons pas l'intention de rejeter aux calendes grecques l'étude de cette question. On pourrait dire simplement cela, si cela paraît trop vague j'irais jusqu'à prendre le risque de dire à partir du 15 janvier, parce qu'à partir du 15 janvier, je crois qu'à peu près, je l'espère, dans tous les cas, toutes les procédures parlementaires seront extrêmement avancées et cette question ne pourra plus influencer le vote des parlements. Je dirai, dans la semaine qui suivra la ratification, et au plus tard le 15 janvier.

Sir ANTHONY EDEN

Now that is a good compromise.

M. MENDES-FRANCE

M. le Président, j'accepte la formule de M. le Président SPAAK parce qu'il a dit "et au plus tard le 15 janvier" et en ce sens, je suis d'accord. Je ne crois pas que la ratification dans tous les pays intéressés sera achevée le 15 janvier; je le souhaite, mais je n'en suis pas sûr, après tout il y a un grand nombre de

- 10 -

- 11 -
DECLASSIFIED
 W.E.U. 1st MARCH 1989

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15

M. MENDES-FRANCE

pays en cause et il est possible que tous n'aient pas achevé le 15 janvier. En ce qui concerne le Parlement français j'ai dit et je répète qu'il sera saisi dès sa rentrée, c'est-à-dire dès le 3 novembre; et j'ai également dit que l'Assemblée nationale, c'est-à-dire la première assemblée, aura statué, tout au moins je ferai le nécessaire pour cela, avant la fin de l'année. Je ne garantis pas que la seconde assemblée aura statué le 15 janvier. Néanmoins, quand l'Assemblée nationale se sera prononcée il ne pourra plus y avoir de doute sur l'issue du débat, puisque dans notre Constitution c'est l'Assemblée qui en tout état de cause a la décision finale. Il est donc possible que le 15 janvier nous n'ayons pas achevé, mais le 15 janvier en tout cas la décision politique dominante sera certainement connue. Quoiqu'il en soit, j'accepte la formule de M. le Président SPAAK si je suis assuré que le 15 janvier le travail commencera.

M. BEYEN

I would accept this, Mr. Spaak's proposal, Mr. Chairman. If everybody agrees, I would add that it seems to me to be useful that this discussion be recorded verbatim because I think it is useful that various aspects about it should be recorded.

M. MARTINO

M. le Président j'accepte la date du 15 janvier aussi mais pour tout ce qui concerne la ratification du Parlement italien il faut que je dise qu'avant la fin de février ce n'est pas possible d'avoir la ratification en Italie. Elle doit être faite par les deux chambres du Parlement, c'est-à-dire par la Chambre des Députés et le Sénat de la République. Et alors si la situation est celle-ci, c'est-à-dire si nous savons déjà en partant que ce n'est pas possible au 15 janvier d'avoir la ratification par tous les parlements, je pense que c'est inutile de maintenir dans la formule de M. le Président SPAAK la phrase "après la ratification". Cette phrase pourrait être interprétée par quelqu'un comme une arrière-pensée, c'est-à-dire nous voulons avant tout la ratification des parlements et puis on commencera à étudier. Cela peut-être pourrait démontrer à quelqu'un que nous n'avons pas l'intention de parvenir à un résultat sur ce sujet. C'est pourquoi je préférerais ne pas mentionner la ratification des parlements mais fixer la date du 15 janvier.

M. SPAAK

M. le Président, ce que nous dit notre collègue italien, je suis forcé de l'accepter, mais je ne puis pas lui dire à quel point je le regrette. Je crois que nous devons faire fort attention et qu'il y a un intérêt commun à ce que cette affaire finisse parce que c'est une affaire qui dure depuis 1952. Nous en sommes encore à voir les suites de la CED. Si je me permettais de dire qu'il y a une faute commise ce serait que vraiment cela a trop traîné et nous devons faire très attention de ne pas laisser la situation en suspens, il est grand temps que nous la fixions et que nous la fixions d'une manière définitive parce que nous ne sommes pas maîtres des événements. Il arrive toujours quelque chose, un parlement peut renverser un gouvernement - cela arrive quelquefois -

DECLASSIFIED

W.E.U. 1st MARCH 1989

M. SPAAK

et alors toute l'affaire recommence. Je crois que nous devons faire un effort énorme pour en avoir fini maintenant le plus vite possible et si j'ose dire pour passer à d'autres exercices que seulement le réarmement de l'Allemagne sur lequel nous concentrons toute l'attention de l'Europe. Il est temps que nous parlions d'autre chose. Alors si vous me dites qu'il n'y a pas moyen au Parlement italien, je suis forcé de m'incliner mais je voudrais qu'au contraire la date reste parce qu'elle marque notre volonté d'en finir aussi vite que possible. Ceux qui ne pourront pas ne seront pas blâmés puisqu'il n'y a pas de date fixe, mais cela veut indiquer que tout le monde doit faire tout ce qu'il peut pour avoir terminé maintenant la ratification de tout ceci dans un délai minimum. Alors on dit "dans la semaine qui suivra et au plus tard le 15 janvier". Cela veut bien dire que si l'on n'a pas, tout le monde, pour le 15 janvier, ratifié, on commencera quand même les travaux. Moi, j'attache une très grande importance politique à ce que nous donnions non seulement l'impression, mais la conviction que cette fois-ci notre décision est prise et que nous allons mener dans un temps record cette affaire jusqu'au bout et que nous allons en terminer.

M. MARTINO

M. le Président, j'ai donné l'impression à M. le Président SPAAK qu'il n'y a pas de bonne volonté de la part du gouvernement italien pour une ratification très vite de nos accords. Ce n'était pas mon intention de lui donner cette impression naturellement. Si le Président SPAAK dit, je pense que le gouvernement italien a déjà accepté une proposition faite par le Parti libéral - c'est-à-dire par mon parti - pour une procédure d'urgence de la ratification de nos accords mais la procédure parlementaire italienne n'est pas très urgente. La procédure parlementaire italienne dans le cas de la procédure d'urgence prévoit que la commission qui doit faire la recommandation à la Chambre pour l'approbation ou le rejet d'une loi a un mois de temps, c'est-à-dire si nous présentons dans le mois d'octobre à la Chambre des Députés avec la procédure d'urgence, notre projet de loi, il y aura un mois pour la discussion dans la Commission, après cela il y aura la discussion à la Chambre et cela durera deux semaines et la même procédure sera adoptée au Sénat et en tenant compte que nous aurons les vacances de Noël, voilà qu'on ne peut arriver avant la fin de février à la ratification par le Parlement italien. Ce n'est pas pour cela que j'ai demandé de ne pas laisser les mots "après la ratification par le Parlement" dans votre formule, M. SPAAK. L'impression du Gouvernement italien est de ratifier au plus vite possible, mais nous n'avons pas la possibilité matérielle d'arriver avant, alors pourquoi laisser cette formule si nous savons déjà que c'est absolument impossible d'obtenir la ratification par tous les parlements avant le 15 janvier.

M. SPAAK

Je n'insiste pas M. le Président, si M. MARTINO préfère seulement la date. Je n'insiste pas.

DECLASSIFIEDSir ANTHONY EDEN

Very well. We agree to put in the date of the 15th January. We agree also as I understand it that the work shall be entrusted to a working group rather than to a conference. We shall have to redraft the last paragraph to take account of that. How will it read? Could it run like this? Mr. Mendes-France now agrees that the working group should meet in Paris not later than the 15th January?

M. SPAAK

M. le Président, je ne voudrais pas revenir sur ce que je viens de dire, mais je voudrais indiquer que je crains que si on ne met pas "dans la semaine qui suivra la ratification et au plus tard", on ne comprenne pas cette date du 15 janvier. Cette date du 15 janvier va paraître si extraordinaire, pourquoi est-ce que nous décidons de faire cela le 15 janvier? Je m'excuse, M. MARTINO, de changer ainsi d'avis, mais on va se demander pourquoi est-ce qu'ils ont décidé le 15 janvier? Cela n'a de sens que si nous disons que nous espérons le 15 janvier avoir ratifié, sinon ce n'est pas très très important, mais cette date va sembler si étrange, le 15 janvier? Celle du 1er décembre était meilleure. Il y en avait encore une meilleure, c'était le 1er novembre.

Sir ANTHONY EDEN

Could we have then - would Mr. MARTINO agree to this - in the week following ratification, or at latest on January 15th?

M. MARTINO

Je ne pense pas, M. le Président, mais il me semble qu'après ce qu'a dit M. BEYEN, c'est-à-dire qu'il faut publier, ou au moins qu'il faut qu'il reste dans le procès-verbal de notre réunion trace de la discussion qui a eu lieu tout à l'heure.

M. MENDES-FRANCE

Je m'excuse, il y a tout de même une objection à ce que propose M. le Président SPAAK: si ce texte est publié, tout le monde en conclura que nous nous attendons tous à avoir la ratification générale avant le 15 janvier. Or, nous savons que la ratification de tous les pays ici représentés ne sera pas acquise le 15 janvier, et quand l'échéance du 15 janvier viendra, l'opinion publique aura l'impression que nous avons eu un nouvel échec, que nous avons fixé une date et que nous ne l'avons pas tenue. Alors, je crois que ce serait moralement une erreur.

M. SPAAK

Je change encore une fois d'avis, M. le Président, et j'accepte la proposition de M. MENDES-FRANCE.

Sir ANTHONY EDEN

I don't think there will be any disappointment if France is ratified by the 15th January. Well what do you want to say now?

- 14 -

CONFIDENTIEL
NPC/PARIS-D/15M. MENDES-FRANCE

Mettons le 15 janvier simplement. Nous expliquerons.
Mettons le 15 janvier.

Sir ANTHONY EDEEN

It's agreed that working party should meet in Paris at latest on the 15th January of representatives of - and then I'll give a communiqué of the list of the countries. On the 15th January, - all right, on the 15th January. It's a good date - Saturday, is that a good day to start? Seventeen is a lucky number. Well we will get our draftsmen to put that into shape, I don't think that it is very difficult. Well that is agreed.

DECLASSIFIED
W.E.U. 1st MARCH 1989